

uniques, ainsi que 91 p.c. de tous les agents et courtiers. L'inclusion des éleveurs en chaîne dans le commerce des produits de la ferme donne à l'opération multiforme de ce groupe une importance relative plus grande que dans les autres groupes du domaine de gros.

Les ventes de gros ont également été analysées selon le genre d'acheteurs. Les ventes des grossistes réguliers aux détaillants atteignent 41 p.c. des ventes totales de ce groupe, tandis que 31 p.c. des ventes sont faites aux industriels ou autres grands usagers, 14 p.c. à d'autres grossistes, 2 p.c. à des consommateurs et 12 p.c. à des acheteurs de l'étranger. Comme il faut s'y attendre, une proportion plus grande des ventes des succursales de ventes des manufacturiers va aux industriels et autres grands usagers, soit 52 p.c., tandis que 24 p.c. seulement des ventes de ce groupe sont faites aux détaillants et 16 p.c. à d'autres grossistes. Les ventes pour exportation dans ce groupe comprennent 7 p.c. du total. Les agents et courtiers déclarent que 36 p.c. de leurs ventes sont faites à d'autres grossistes, 31 p.c. à des industriels et autres grands usagers, 18 p.c. à des acheteurs de l'étranger et 15 p.c. à des détaillants. Environ 43 p.c. des ventes des rassembleurs de produits primaires sont déclarés comme allant à des industriels et autres grands usagers. Les ventes de bestiaux aux salaisons et celles de tabac aux conditionneurs sont en grande partie la cause de cette distribution. D'autres grossistes absorbent 36 p.c. des ventes des rassembleurs, tandis que 10 p.c. seulement sont faites directement à des détaillants. Des tableaux donnant des classements détaillés du commerce de gros, par genre de commerce, par genre d'opérations et selon le nombre d'employés, paraissent aux pp. 623-631 de l'Annuaire de 1945.

#### Sous-section 2.—Commerce de détail

**Etendue du commerce de détail connu.**—Le total connu des opérations commerciales de détail au Canada en 1941, d'après les résultats du recensement des établissements de commerce, est évalué à \$3,667,715,600 ou une moyenne de \$319 par personne. La plus grande partie de ce commerce est effectuée par les magasins de détail. Le chiffre d'affaires des magasins de détail en 1941 est de \$3,440,901,700, mais ce montant comprend certaines opérations qui ne peuvent être considérées comme ventes de détail. Certains magasins de détail tirent une petite partie de leur revenu global du travail de réparation, tandis que d'autres vendent des marchandises aux prix de gros dans une mesure restreinte. En déduisant ces sommes provenant d'autres sources du chiffre global de \$3,440,901,700, il reste \$3,354,499,100 qui représentent les ventes de détail faites par les magasins de détail.

En plus du commerce des magasins de détail, d'autres genres de commerce font aussi la vente des marchandises en détail. Les hôtels vendent des repas, des boissons alcooliques, du tabac, des magazines, etc. Les établissements de gros font également un peu de commerce de détail. Certains établissements manufacturiers, particulièrement les boulangeries et les laiteries, vendent directement au consommateur ultime. Les associations coopératives et les compagnies d'éleveurs en chaîne sont engagées dans la distribution au détail d'approvisionnements agricoles. Des ventes de détail sont faites par des marchands ambulants de même que par des personnes qui, chez elles, tiennent un commerce de détail comme occupation secondaire conjointement avec leur occupation principale.

Le chiffre d'affaires des genres de commerce de détail mentionnés ci-dessus a été calculé au recensement et est donné en résumé dans le tableau 15. Les deux